



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 22 mars 2021

(Lycée Claudel et via la plateforme Zoom)

Présents: Alain Adam, Pascal Adam, Jean-Nicolas Bustros, Sophie Cathelineau, Philippe Courjault, Pierre Danten, Pascaline Gaussot, Colette Godet, Carla Khazzaka, Marta Lamosova, Marie-Hélène Poisson, Simon Pomel, Rachid Salama, Mark-Alexander Schreiweis

Invitée permanente à titre de présidente de l'APELC: Nathalie Bougoin

Absent excusé: Simon Pomel

La séance est ouverte à 18h40.

Résolutions

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition: Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

• Proposée : Colette Godet

Appuyée : Alain Adam

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2021

Proposition : Que le PV de la séance du 25 novembre 2020 soit adopté.

Proposée : Alain Adam

• Appuyée : Colette Godet

 Le PV est adopté à l'unanimité. Les coquilles relevées et mentionnées par Sophie Cathelineau seront transmises par cette dernière à Simon Pomel, secrétaire.







3. Proposition de modification du protocole d'accueil des élèves en période de pandémie Proposition : Que le protocole d'accueil des élèves en période de pandémie soit modifié selon la proposition présentée en annexe 2.

La modification du protocole moyennant le renforcement de certaines protections individuelles facilitera fortement l'organisation de la scolarité actuelle des élèves du lycée dès son adoption

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Alain Adam

 La résolution est adoptée à l'unanimité (et à la grande satisfaction de la proviseureadjointe)

4. Validation des assurances collectives

Proposition : Que le contrat des assurances collectives soit modifié selon la proposition transmise par Mercer en annexe 3

Proposée : Carla Kazzhaka

Appuyée : Marie-Hélène Poisson

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Modification du règlement général

Il s'agit de modifier l'article 4-3 du règlement général afin d'adjoindre au collège des administrateurs le proviseur-adjoint, le représentant de l'association des parents d'élèves, l'éventuel représentant de l'association des anciens élèves et de conférer aux 3 représentants d'instances périphériques à l'établissement des droits et obligations similaires.

À cet effet, il est rappelé que le règlement peut être modifié de plusieurs manières :

- directement, sur proposition du Conseil d'administration, lors de l'assemblée générale de la Corporation (cf art 3-17 du règlement général),
- par le Conseil d'administration, en vertu de l'article 4-3, après un vote ayant recueilli la majorité des ¾ comme l'indique l'article 5-3. La modification devient alors exécutoire mais devra être entérinée lors de l'Assemblée générale suivant le vote du Conseil d'administration.

Proposition : Que le CA propose à la prochaine assemblée générale de modifier le Règlement général selon les termes proposés en annexe 4

Proposée : Mark-Alexander Schreiweis

Appuyée :Colette Godet

La résolution est adoptée à l'unanimité.







6. Validation du plan d'aménagement

L'objectif est de pouvoir répondre à des besoins divers actuellement non comblés ou empêchant des recrutements nécessaires : postes de travail permanents pour des salariés en contact avec les familles et ou les fournisseurs, bureaux de passage, bureaux de réception de parents et fournisseurs.

Les différentes esquisses présentées consistent à créer ces espaces au sein du hall d'accueil.

Une variante avec implantation en salle 101 avait été demandée par le Comité exécutif. Dans une configuration Covid compatible, la salle 101, dévolue initialement à une salle de réunion a été transformée en salle d'enseignement afin d'éviter que des élèves aient à passer des journées entières en salle 113, salle aveugle désormais affectée aux réunions. Compte-tenu des besoins en terme de nombre de salles de classes nécessaires, cette solution s'avère impossible.

Proposition : Que le plan d'aménagement de bureaux et d'espaces de rencontres soit validé selon la proposition numéro 4 transmise par le cabinet d'architectes Edward J. Cuhaci and Associates Architects Inc (Annexe 5)

- Proposée : Sophie Cathelineau
- Appuyée : Mark Alexander Schreiweis
- Proposition adoptée par 2 voix pour, 8 abstentions. Par tradition, le président du CA ne prend part au scrutin que pour départager les votes en cas d'égalité.
- Le résultat de ce vote démontre l'impérieuse nécessité de veiller à la qualité architecturale du projet, notamment en termes de transparence et de lumière. Un marquage au sol permettant de visualiser l'emprise des nouveaux bureaux et espaces de rencontre sera effectué.

Point pour discussion:

7. Préparation de la journée de planification stratégique

Il est rappelé que la journée de planification stratégique du samedi 10 avril, afin d'être efficace et conviviale, se tiendra en présentiel, dans le respect des gestes barrières et règles de distanciation.

Les principaux sujets de réflexion porteront sur les thèmes suivants : scénarios de modèles financiers à 5 ans basés sur différentes hypothèses de trajectoires, effectifs, évolution de frais de scolarité, etc..., politiques des langues et certifications, indicateurs de performances, gouvernance.

L'ordre du jour détaillé est en cours de finalisation.







Points pour information:

8. Point sur la préparation de la rentrée 2021

Excellentes perspectives en termes d'effectifs. L'objectif de 980 élèves devrait être atteint voire dépassé. 1000 élèves à la rentrée ne semble pas impossible grâce notamment à l'adoption de la modification du protocole d'accueil.

En terme de recrutement, les 2 postes expatriés de direction (proviseur-adjoint et directeur primaire) sont finalisés pour l'un et en voie de l'être pour l'autre, les 2 nouveaux enseignants formateurs pour la zone (SVT et SPC) sont nommés, les successeurs des 2 enseignants (lettres/CAV et histoire-géographie) qui nous quittent sont nommés ou recrutés, 2 recrutements sont en cours en lettres et maths/SPC. Pour le personnel administratif, 4 recrutements sont en cours ou à organiser : responsable information financière (nouveau poste), secrétariat du primaire (nouveau poste), adjoint à la communication (remplacement), responsable activités para scolaires (remplacement éventuel).

9. Proposition pour lever la séance

Proposée : Sophie Cathelineau

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h03.

Le président du conseil d'administration

Pierre Danten

Le secrétaire du conseil d'administration

Simon Pomel

Référence(s): Https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/CA/Réunions/Séance du 2021-02-16/PV du 22 mars 2021.docx

